



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Morépont Amont, prochaine étape de Delémont Marée Basse, redessine la Sorne, de la rue de l'Avenir à Morépont

Delémont, 12 février 2016 – **Le projet de protection contre les crues Delémont Marée Basse entamera une nouvelle étape dès la fin du mois, par le réaménagement des berges de la Sorne, de la rue de l'Avenir à la passerelle de Morépont. Ces travaux protégeront la ville de crues très rares, ils conjuguent aussi les dynamiques paysagère et urbaine de Delémont, redonnant à la Sorne son cours naturel et permettant à l'écoquartier voisin, EUROPAN 9, d'accueillir, à terme, 900 nouveaux habitants.**

Ces importants travaux de terrassement modifieront sensiblement le paysage au cours des prochains mois, pour redonner à la rivière un cours plus naturel et protéger les zones bâties riveraines des inondations.

Cette nouvelle étape, baptisée Morépont Amont, s'inscrit dans le cadre du projet Delémont Marée Basse, l'ambitieux projet d'aménagement de la Sorne qui intègre de manière cohérente la protection contre les crues avec le développement urbain, l'aménagement du paysage, la mobilité douce et l'environnement dans les espaces publics et privés.

Un appui populaire et une large concertation

Le crédit-cadre de Delémont Marée Basse de 15 millions de francs a été adopté en novembre 2009, par une importante majorité du corps électoral (83 %). Les travaux de l'étape Morépont Amont sont estimés à 2,5 millions de francs.

Cet appui populaire à Delémont Marée Basse est le fruit d'une large concertation. Depuis 2009, un groupe rassemble de manière régulière les milieux concernés ou intéressés par les travaux le long de la Sorne. Il se compose de spécialistes des domaines techniques (génie civil et biologique, urbanisme, hydrologie et hydraulique), de représentants de la commune, du Canton et de la Confédération. Le groupe de concertation peut aussi compter sur la contribution active et appréciée des milieux politiques, des pêcheurs et des associations de protection de l'environnement.

La Municipalité aimerait y voir participer toutes les personnes et associations intéressées par ces travaux, elle les invite cordialement à rejoindre le groupe.

D'importants travaux de terrassement

Concrètement, les travaux de l'étape Morépoint Amont ont pour but de protéger le quartier des inondations, mais aussi de rendre à la Sorne son aspect naturel. Pour cela, le lit de la Sorne sera élargi de manière à laisser la rivière reprendre son cours, dessinant elle-même son tracé dans ce nouveau « corridor ».

Les travaux de terrassement commenceront à la fin du mois de février par la coupe des arbres de la rive droite de la rivière, de manière à dégager le terrain et permettre le remodelage des berges. Les coupes doivent être impérativement terminées pour la fin du mois de mars, avant la période de nidification des oiseaux.

Le lit de la rivière sera élargi de 10 m à près de 30 m, la berge droite descendra en pente douce vers le lit. La rive gauche sera pour l'essentiel maintenue en l'état. Les terrains au sud de la Sorne seront remblayés et rehaussés.

Au terme des travaux de terrassement, une cinquantaine de jeunes arbres, tous déjà hauts de plus de 3 m, seront plantés le long de la rivière. Plus de 300 boutures seront plantées dans des constructions biologiques ou directement dans le sol. Quelque 400 arbustes de différentes variétés s'ajouteront sur la berge droite.

Une rivière revitalisée

Dès la première année, les berges se couvriront d'herbes, le printemps suivant la prairie fleurie typique de nos régions sera visible. À terme, la Sorne revitalisée recréera dans ses méandres des milieux humides, propices aux batraciens (salamandres, grenouilles, crapauds) et aux petits mammifères.

Une ville protégée des inondations

Ces travaux de protection contre les crues devraient mettre la ville à l'abri d'inondations plus importantes que celles de 2007. Ils permettent aussi le développement de 300 logements dans l'écoquartier EUROPAN 9, le long des deux grands axes de développement urbain de la ville.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Important message à la population

Les travaux sur la Sorne vous interpellent ? Vous avez une opinion à partager à leur sujet ? L'UETP aimerait vous entendre : prenez contact par courriel à uetp@delemont.ch ou par téléphone au 032 421 92 92.

